Sannois en direct

SANNOIS
une volonté d'harmonie

Le magazine des Sannoisiens - N° 148 - JUILLET/AOÛT 2009

PASSER L'ÉTÉ À SANNOIS

Activités et animations p.8-9

Pergolas et plantes

sur le parvis de l'Hôtel de Ville p.11

www.ville-sannois.fr

INFOS

ASSOCIATIONS

Les associations doivent présenter leurs statuts et la composition de leur conseil d'administration et prévenir de tout changement (adresse, conseil d'administration...) auprès du service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.
Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion de vos dossiers et pour votre insertion dans le Guide pratique de la ville.

COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter.
Contacts
Service Économie : **01 39 98 21 19**
Service Communication : **01 39 98 20 04**

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) a cessé ses permanences à Sannois. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au **0 820 20 07 01** où un rendez-vous leur sera proposé à Argenteuil, Franconville ou au siège du CICAS à Cergy.

PRESTATIONS SOCIALES (CAF)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- *Assistante sociale de la CAF :* les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au :
01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

- *Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF :* les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, vendredi matin de 9h à 12h.
Prendre rendez-vous au **01 34 26 46 31**
01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

- *Accueil CAF :* désormais, les allocataires doivent se rendre à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ou à Saint-Gratien, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets », le lundi de 13h30 à 16h.

SERVICE JEUNESSE

Animations, sorties, loisirs, aide aux devoirs...
Renseignements et inscriptions :
Service Jeunesse – 1er étage de l'Hôtel de Ville
01 39 98 20 70

LA MAIRIE RECRUTE

- **Un adjoint au responsable bâtiment du Centre Technique.**
- **Un responsable de secteur pour le service Paysages et Cadre de Vie.**
- **Un ingénieur responsable du service Paysages et Cadre de Vie.**
- **Un animateur pour le service des Conseils de Quartiers.**
- **Un auxiliaire de police municipale pour la sortie des écoles.**

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH – Hôtel de Ville – BP 60088 Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex

services de garde

MÉDECINS

- Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié.
Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le **15**. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente.
Ce système est contrôlé par l'Association des Médecins Libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.
- SOS Médecins : 01 30 40 12 12
- Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

6 juillet	FLORAND : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)
13 juillet	LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial rue de la Horionne)
20 juillet	BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)
27 juillet	MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)
3 août	LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945 - Place de l'Église)
10 août	LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial rue de la Horionne)
17 août	BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)
24 août	MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)
31 août	LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945 - Place de l'Église)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi. En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.

Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

- **LE BAC MARRON (ordures ménagères) :** collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.
- **LE BAC JAUNE** (emballages et papier) : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.
- **LE BAC VERT** (collecte du verre) : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

LE JOUR DE RAMASSAGE varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

LES OBJETS ENCOMBRANTS doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage :
secteur 1 : 2 juillet et 6 août - secteur 2 : 9 juillet et 13 août
secteur 3 : 16 juillet et 20 août - secteur 4 : 23 juillet et 27 août

Pour la récupération des **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à L'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault – parc d'activités des Colonnes – 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 20h sans interruption le lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 20h le mardi et jeudi (horaires d'été jusqu'au 30 septembre). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

EN CAS D'INFRACTION : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

Un Mémo Tri pour jeter utile...
« Où jeter quoi ? » : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

Renseignements : Syndicat Emeraude – 01 34 11 92 92
syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Pas de conseil municipal en juillet et en août. Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance.
Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANCE DU MAIRE chaque lundi

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4e étage). Dernière permanence lundi 6 juillet, reprise lundi 31 août.
Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois (sauf en août).

A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

- **Aide aux démarches administratives**
Mercredi de 15h à 17h
46, bd Charles de Gaulle.
- **Permanences juridiques**
Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux – 21, rue J.-P. Timbaud, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
Renseignements : 01 46 01 00 21
e-mail : cspcidf@wanadoo.fr
site internet : www.cspc.asso.fr
- **Allô service public**
Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.

Sannois en direct

Le magazine des Sannoisiens - N° 148 - JUILLET/AOÛT 2009

SANNOIS
une volonté d'harmonie

Ma ville 4-6
L'écho des quartiers 4
Horaires d'été 5
Passeport biométrique 5
Révision du POS 6

Mieux vivre 7
Opération « tranquillité vacances »
Plan canicule

GROS PLAN 8 - 9
Passer l'été à Sannois
la ville propose des activités et des animations pour tous

Libre parole 10
En direct du Conseil
Tribune

Bulle d'air 11
Traitement des arbres
Parcours vert
Balladobus

Ça s'est passé 12-13
Retour sur images

J'y vais... 14
Exposition à la Pinacothèque
Les nouvelles activités de la MLA
Agenda des manifestations de la rentrée

Sports - Loisirs 15
École multisports
Le futsal
Journée Circulations douces
Le cyclisme

édito

Le message transmis par le résultat des élections européennes du 7 juin est clair. Les Français ont réitéré leur confiance au gouvernement en votant pour la liste de la majorité. C'est la première fois qu'un parti au pouvoir remporte les élections européennes et ce, malgré le contexte de crise. À Sannois, la liste de la majorité présidentielle menée par Michel Barnier et Rachida Dati a obtenu le plus de suffrages avec 28,2 %, suivie par Europe Écologie (17,7 %) et le PS (13,8 %).

Ces élections ont aussi été marquantes par un tout autre aspect : un taux d'abstention record que je ne peux que déplorer. Celui-ci reflète le triste constat d'une méconnaissance de l'institution européenne et de son implication dans notre vie quotidienne.

Au niveau local, nous continuons à mettre en œuvre notre programme électoral en respectant l'avis des Sannoisiens et en privilégiant la concertation.

Fin juin, nous avons dressé un bilan du Plan de circulation avec les Sannoisiens. Nous avons aussi rencontré les commerçants et habitants du quartier Gare et du quartier Pasteur avec lesquels nous avons retravaillé la modification du Plan d'Occupation des Sols (POS). Notre expérience et notre expertise nous permettent d'avancer fièrement avec des promesses tenues sans augmenter le taux de fiscalité locale. La gestion du budget de la commune ne s'improvise pas et sa maîtrise passe d'abord par une bonne lecture et une compréhension totale de son fonctionnement.

En juillet et août, certains d'entre vous goûteront un repos estival salvateur. Comme chaque année, cet été, la Ville vous propose un large éventail d'activités. Découvrez-les sans tarder en lisant notre dossier !

YANICK PATERNOTTE
Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

Un numéro vert pour « *Sannois en direct* »

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct* ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50.
De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com
Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à presse@sannois.fr.

Direction de la publication : Yanick Paternotte
Rédaction en chef : Marie Baca
Rédaction : Corinne Gordet, Audrey D'Helf, Virginie Razungles
Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 – Baume-les-Dames
Imprimé sur du papier 100 % PEFC issu des forêts gérées durablement

Magazine municipal de la Ville de Sannois
Mairie de Sannois – BP 60088 – 95111 Sannois Cedex
✆ 01 39 98 20 00 – www.ville-sannois.fr

Travaux
suivis par les Services Techniques de la Ville

Quartier Centre-Ville/Bel Air
- Maison de l'Enfance : suite des travaux d'aménagement. Fin des travaux prévue pour novembre 2009.
- Fermeture du square Alexandre Ribot, de juillet à novembre, pendant les travaux d'aménagement de la Maison de l'Enfance. L'accès à l'Ecole de Musique sera maintenu.

Quartier Gare
Poursuite des travaux de la gare.

Travaux réalisés dans les écoles
École maternelle Carnot
- Remplacement des fenêtres par des éléments PVC : 75 000 €.
- Peinture des classes, du dortoir, de la bibliothèque et du bureau du directeur : 11 000 €.

École primaire Henri Dunant

- Travaux de peinture des cages d'escaliers : 8 000 €.
- Travaux de réfection complète du bureau de la directrice et de la salle des maîtres : 10 000 €.

École primaire Ferry
Travaux de peinture des sanitaires sous le préau : 8 000 €.

Gymnase Voltaire
Réfection complète de l'étanchéité : 40 000 €.

École maternelle Anne Frank
Réfection des sanitaires.

École primaire Émile Roux
Création d'un bloc sanitaire supplémentaire.

École primaire Dunant
Travaux de réfection des classes.

Bienvenue à...

Lokelec – *Électricité, courant faible et fort, dépannage, rénovation et neuf*
8, rue Jean Sancery
01 39 81 99 84 / 06 26 17 24 35
ellipse3101@yahoo.fr

Infirmières – Marie-Christine Morin, Stéphanie Pelge, Aline Perichon vous reçoivent au 1, avenue André Le Goas
01 34 11 15 21 / 06 03 72 17 30

Jobs d'été
Rendez vous jusqu'à mi-juillet

Vous avez entre 18 et 25 ans et recherchez un emploi pour cet été. Le Service Emploi vous propose des offres d'emploi saisonnier : serveur, cuisinier, employé de restauration, hôtesse d'accueil, vendeur et préparateur de sandwiches, animateur, baby-sitter, etc. Si vous recherchez un emploi à l'étranger, des offres sont également à votre disposition. De la documentation sur la législation est disponible auprès du secrétariat du Service Emploi. Par ailleurs, la Mission locale de la Vallée de Montmorency, dont la Ville de Sannois fait partie, est également à votre disposition.

Renseignements : Service Emploi
Rez-de-Jardin de l'Hôtel de Ville
01 39 98 21 42 - emploi@sannois.org
Mission locale de la Vallée de Montmorency
30, rue de la Station - 95130 Franconville
01 39 32 66 03.

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

- **2 juin :** Rendez-vous à la Préfecture de Région Île-de-France avec le Préfet M. Canepa, au sujet du projet CAREX ;
- **5 juin :** Portes ouvertes du Syndicat intercommunal de chauffage – Rendez-vous avec M. Gangardet, Directeur des Aéroports De Paris (ADP) dans le cadre du projet CAREX – Fête de fin d'année du Multi-accueil Jules Ferry ;
- **6 juin :** Kermesse de l'institution Notre-Dame ;
- **7 juin :** Élections européennes – Remise des récompenses des Championnats régionaux de gymnastique femmes par la Jeunesse Athlétique Sannois-Saint-Gratien ;
- **8 juin :** Accueil d'élèves de l'école Belle Étoile à l'Assemblée Nationale ;
- **9 juin :** Rendez-vous avec M. Grafé (Liège CAREX) à l'Assemblée Nationale ;
- **10 juin :** Conseil d'administration de l'Établissement public foncier du Val d'Oise à Cergy ;
- **11 juin :** Jury du concours de construction du Foyer de vie et d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes à Sannois ;
- **12 juin :** Rendez-vous avec M. Brison, nouvel inspecteur d'Académie du Val d'Oise ;
- **13 juin :** Fête de fin d'année du Multi-accueil Magendie – Remise des prix de l'OSS – Spectacle de danse de la MLA ;
- **14 juin :** Portes ouvertes du Centre d'incendie et de secours de Sannois ;
- **15 juin :** Rendez-vous avec le bailleur social « Coopération et Famille » – Rendez-vous au sujet de la résidentialisation du Square du Village ;
- **18 juin :** Réunion au sujet du POS, en Mairie ;
- **19 juin :** Rendez-vous avec le Syndicat Beauvais au sujet de l'entretien des jardins du Mail des Piretins – Kermesses du centre de loisirs Prat et des écoles Gambetta et Henri Dunant ;
- **20 juin :** Spectacle de l'école Gaston Ramon au Centre Cyrano – Boum pour les jeunes collégiens sannoisiens au Centre Cyrano – Remise des survêtements du Dojo sannoisien – Fête des débutants de l'Entente Sannois Saint-Gratien au stade Coutif ;
- **22 juin :** Rendez-vous avec M. Beletang, nouveau Président de la Croix-Rouge Franconville Sannois Plessis-Bouchard ;
- **25 juin :** Buffet campagnard de la Résidence Utrillo – Conseil d'administration du Centre d'Action Sociale (CAS) – Réunion concernant le Plan de circulation et de stationnement avec les résidents du quartier Voltaire ;
- **26 juin :** Kermesses des écoles Émile Roux, Belle Étoile et Jules Ferry ;
- **29 juin :** Réunion publique : bilan de l'expérimentation du nouveau plan de circulation.

Participez à la vie de votre quartier !

Vous avez des idées pour votre quartier ou tout simplement envie de vous y investir ? Les conseils de quartier sont là pour ça ! N'hésitez pas à participer aux réunions des conseils de quartiers qui sont ouvertes à tous.
Reprise de ces réunions en septembre.

Pour tous renseignements :
Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint chargé des Conseils de quartiers, reçoit sans rendez-vous, le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.
Dernière permanence lundi 6 juillet, reprise lundi 31 août.

Sorties pour les seniors

Sorties proposées par l'Accueil Sannoisien

- **Voyage en Alsace** du 23 au 26 septembre

De 35 à 39 participants - 565 €
(non-adhérent : 577 €).
Réservations jusqu'au 3 septembre.

- **Musée de la Musique près de Rouen**
  Vendredi 16 octobre

53 places - 63 €.
Réservations jusqu'au 29 septembre.

Renseignements et inscriptions :
Accueil Sannoisien – 15, avenue Damiette
Mardi et jeudi : 9h30-11h30 – 01 34 10 69 72
Non-adhérents : 6 € en plus du tarif proposé.
Adhésion à l'année : 12 €.
Permanence fermée en août.

Sortie proposée par Les Amis de la Résidence Utrillo

Voyage dans le Jura
du 14 au 18 juillet
Avec logement en hôtel 3 étoiles à Malbuisson.
Pension complète 600 €.
Visites comprises.
(Paiement en trois fois.)

Renseignements et inscriptions :
01 39 80 81 63
Adhésion à l'année : 10 €

Passeport biométrique

Le passeport biométrique, en vigueur depuis le 14 mai, est un document d'identité et de voyage hautement sécurisé incluant les données du titulaire relatives à l'état civil, la photo et les empreintes digitales numérisées. Il se substitue au passeport électronique qui était délivré jusqu'à présent. Sannois fait partie des 32 mairies du Val d'Oise qui peuvent recevoir votre demande de passeport biométrique. Vous pouvez également déposer votre demande dans n'importe quelle mairie rattachée au réseau national biométrique, y compris dans un département différent de votre lieu de domicile.

Les formalités à remplir

Les documents à fournir sont identiques à ceux exigés lors de la procédure précédente.
Les empreintes de huit doigts sont numérisées lors de la demande en mairie. C'est pourquoi le demandeur doit impérativement être présent lors du dépôt. Les enfants de moins de 6 ans sont dispensés de cette opération.
La photographie peut être prise en mairie ou fournie par le demandeur en passant par un professionnel.
Attention : pas de photo prise en Mairie pour les enfants de moins de 6 ans.

Coût du passeport biométrique :

- Si la photographie est prise en mairie :
  - 89 € pour les majeurs ;
  - 45 € pour les mineurs de 15 ans et plus ;
  - 20 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
- Si l'usager fournit les photographies :
  - 88 € pour les majeurs ;
  - 44 € pour les mineurs de 15 ans et plus ;
  - 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

La validité du passeport est de 10 ans pour un majeur et de 5 ans pour un mineur.
Le passeport est remis à son titulaire à la mairie du lieu de dépôt de la demande de passeport.
Le titulaire doit se présenter en personne afin d'être identifié par ses empreintes digitales.

Service Population : 01 39 98 20 90.
Accueil du Public :
Lundi : 8h30-12h /13h30-19h, du mardi au vendredi : 8h30-12h/13h30-18h.
Dépôt des dossiers : jusqu'à 11h45 et 17h45, lundi : 18h45.
Samedi : uniquement sur rendez vous.

Rentrée scolaire

Mercredi 2 septembre : date officielle de rentrée
Seuls les établissements scolaires (collèges et lycées) fonctionnant habituellement le mercredi accueilleront les élèves ce jour-là.
Les élèves des écoles maternelles et primaires seront accueillis le jeudi 3 septembre. Pour l'horaire précis de rentrée, il faut se renseigner auprès de l'établissement scolaire de l'enfant.

Stages de remise à niveau scolaire
Les stages de remise à niveau pour les CM1 et CM2 auront lieu du 6 au 10 juillet 2009 et du 24 au 28 août 2009.

>> CPAM

L'agence de Sannois de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise a changé d'horaires.

Située au 4, square Jules Ferry, elle est désormais ouverte le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

A SAVOIR

Horaires d'été des services municipaux

Services administratifs (Hôtel de Ville)

- Les services seront ouverts aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.
  Pas de nocturne le lundi à partir du 13 juillet.
  Les samedis compris entre le 6 juillet et le 22 août inclus seront fermés au public.
- Cabinet du Maire : Permanence du Maire et des élus jusqu'au 6 juillet. Reprise le lundi 31 août.
- Population : fermé le samedi (sauf pour célébration de mariage). Pas de nocturne le lundi.
- Travaux et Urbanisme : fermé les lundis 13 juillet et 17 août et les samedis du 11 juillet au 22 août.
- Affaires Scolaires / Jeunesse : ouverts lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h. Ouverts les samedis 4 juillet et 29 août 2009.
- Économie : ouvert de 8h30 à 12h du mardi au vendredi.
- Emploi : fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.
- Logement : fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.
- Développement local : fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.
- Documentation : fermé le jeudi toute la journée et le vendredi après-midi.

Équipements sociaux

- Centre d'Action Sociale (CAS) : ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Les samedis compris entre le 6 juillet et le 22 août seront fermés au public.
- Centre Médico-Social : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Fermé du 3 au 31 août.

Équipements Petite Enfance

- Toutes les structures seront fermées le lundi 13 juillet.
- Multi-accueil Magendie : fermé du 3 au 21 août.
- Multi-accueil Jules Ferry : fermé du 3 au 28 août.
- Multi-accueil Tilleuls : fermé les 2 mois d'été.
- Crèche familiale des Tilleuls : regroupée sur la crèche du Poirier-Baron du 3 au 21 août aux horaires d'ouverture habituels.

Centres de loisirs

- Accueils de loisirs « Les Aubines » 6-12 ans et « Les Coccinelles » 3-6 ans : ouverts tout l'été du lundi au vendredi de 7h à 19h.
- **Accueil de loisirs 6-12 ans**
  – Prat : ouvert en juillet et août (en août accueil des enfants de Roux et Passerelle)
  – Passerelle : ouvert en juillet (Accueil des enfants de Roux)
- **Accueil de loisirs 11-17 ans**
  – Maison de Quartier Pasteur : ouverte en juillet 11-15 ans.
  – Le Petit Beaubourg : ouvert en juillet 13-17 ans et août 11-17 ans.

>>>

A SAVOIR
Horaires d'été des services municipaux

Équipements culturels

Médiathèque
En juillet et août la Médiathèque du centre-ville est ouverte :
– mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
– mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Attention : la Médiathèque sera fermée le samedi 11 juillet

Maison des Loisirs et des Arts
Fermée du samedi 11 juillet au lundi 24 août.
Horaires d'été du 1er au 10 juillet et du 24 août au 14 septembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Centre Cyrano / École de Musique / EMB
Fermeture en juillet et août.

Musées

Musée Utrillo-Valadon
Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Fermeture le 14 juillet 2009.
Fermé du lundi 3 août au mardi 1er septembre.

Musée de la Boxe
Le Musée de la Boxe est ouvert en fonction des horaires du complexe J.-C. Bouttier. Du 3 juillet au 1er septembre inclus : du lundi au jeudi 8h-12h et 13h30-17h – le vendredi 8h-12h et 13h30-16h30.
Fermeture le week-end.

Moulin
Ouverture dimanche 5 juillet de 14h à 18h (dernière visite à 17h30).

Équipements sportifs

Piscine
Ouverte du mardi au samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Fermée le lundi.

Autres équipements
Ouverts dans le cadre des clubs et associations sportives.

Ouverture des équipements pour les jeunes
Stade Auguste Delaune : Accès libre du lundi au dimanche de 9h à 18 h
Accès libre sur les plaines de jeux : de l'église, de Gambetta et des Loges
Accès libre sur les Plateaux Multisports : Daudet et Carreaux

Autres équipements

Antenne Pasteur
Fermée du 1er août au 31 août inclus.

Police municipale
Ouverte lundi de 8h30 à 18h, mardi à vendredi de 8h30 à 20h30 (selon l'effectif), fermée le samedi matin.

Résidence Maurice Utrillo (administratif)
Fermée le samedi matin.

Cimetière
Ouvert tous les jours de 8h à 19h (jusqu'au 30 septembre).

Des écoliers
à l'Assemblée Nationale

M. Paternotte accueille les élèves de l'école Belle Étoile à l'Assemblée Nationale.

Nos petits députés en herbe poursuivent leur initiation ! Après avoir rencontré dans leur classe M. Scellier, Député de la 6e circonscription du Val d'Oise, les élèves de CM1-CM2 de l'école Belle Étoile, retenus pour participer à la 15e Assemblée Nationale des enfants, ont été invités le lundi 8 juin à visiter le Palais Bourbon et l'Hôtel de Lassay (bâtiments abritant l'Assemblée Nationale). Ils ont ainsi pu pénétrer dans les tribunes de l'hémicycle mais aussi dans la bibliothèque, la cour d'honneur et dans de nombreuses autres salles. La visite présentait, notamment, les salons Pujol et Delacroix, respectivement entrées des députés de droite et de gauche dans la salle des conférences (hémicycle).
Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, les a rejoints au cours de la visite afin de répondre à leurs questions.
Très impressionnés, les écoliers ont été ravis de leur visite. L'un d'entre eux, choisi pour les représenter comme député junior, a même eu la chance de se rendre de nouveau à l'Assemblée Nationale, samedi 13 juin, afin de voter la loi de l'Assemblée Nationale des Enfants. ■

Urbanisme
Révision du Plan d'Occupation des Sols

Depuis sa délibération du 15 mai 2008, la Ville avait initié une modification du Plan d'Occupation des Sols, visant à favoriser l'accueil et le maintien d'activités économiques autour du secteur de la gare. La poursuite de cet objectif s'est traduit par l'instauration de secteurs UAm 1-2-3, à l'intérieur desquels, dans une bande de 20 mètres de profondeur de part et d'autres des voies, est seule autorisée la réalisation de nouveaux immeubles réservés aux commerces, services, bureaux ou/et activités, le rez-de-chaussée devant être prioritairement utilisé par des commerces.
Une enquête publique préalable à l'approbation du projet s'est déroulée en Mairie du 26 janvier au 26 février 2009 inclus, à l'issue de laquelle, comme la Ville s'y était engagée lors de la réunion publique du 12 février 2009 à l'école Pasteur, les modifications suivantes furent apportées au dossier :
– Réduction du périmètre concerné par cette modification,
– Instauration de la bande de 20 mètres uniquement en bordure des voies publiques,
– Définition des possibilités d'extension des immeubles existant à l'intérieur de ladite bande.
La Ville a également envisagé de mettre en place une protection de certaines maisons remarquables, afin d'éviter notamment leur démolition, ainsi qu'un cahier de prescriptions architecturales en secteur UAm.
Ces deux derniers points nécessitent le lancement d'une nouvelle procédure de modification, qui sera initiée par la Ville dans les prochains mois.
L'ensemble de ce dispositif a été présenté lors d'une réunion publique en Mairie le jeudi 18 juin dernier, préalablement à l'approbation par le Conseil Municipal du projet de modification prévue à la rentrée. ■

Consultation des documents auprès du service Urbanisme

Opération
Tranquillité Vacances

Chaque année, pendant l'été, la Police Municipale et le Commissariat de Sannois travaillent conjointement à la surveillance des habitations avec l'Opération Tranquillité Vacances. Cette surveillance est déjà assurée tout au long de l'année par la Police Municipale.
En cas d'absence prolongée, vous pouvez donc vous faire connaître auprès de la Police Municipale ou du Commissariat, afin que votre domicile soit surveillé. Mais, n'oubliez pas de prévenir si vous rentrez plus tôt chez vous ! ■

Renseignements : Police Municipale : 46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 48 88.
Commissariat - 44, boulevard Charles de Gaulle - 01 34 11 81 81.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Coupon-réponse à renvoyer à la Police Municipale - 46, bd Charles de Gaulle
ou au Commissariat - 44, bd Charles de Gaulle

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :.....

Date de départ : .....Date de retour : .....

N° de tél auquel je suis joignable pendant mon absence : .....

Type d'habitation : ❑ Appartement : n° ..... étage : ..... code / digicode :.....

❑ Maison ❑ Local commercial ❑ Autre : .....

Renseignements sur les lieux : Alarme : ❑ oui ❑ non

Télésurveillance : ❑ oui ❑ non (société : ..... Tél : .....)

Volets fermés : ❑ oui ❑ non Ramassage du courrier : ❑ oui ❑ non

Personnes à aviser :

1/ Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : ..... Tél : .....

2/ Nom :..... Prénom : .....
Adresse : ..... Tél : .....

Une personne est-elle susceptible de visiter votre habitation ? ❑ oui ❑ non

Identité : .....

En cas d'anomalie, j'autorise la Police Municipale ou la Police Nationale à pénétrer dans l'enceinte de ma propriété : ❑ oui ❑ non

À Sannois, le Signature :

Attention au coup de chaleur

L'été est là ! Voici quelques conseils utiles en cas de fortes chaleurs :

PROTÉGEZ-VOUS DE LA CHALEUR

- Aérez votre habitation tôt le matin et tard le soir.
- Pensez à fermer fenêtres et volets aux heures les plus chaudes.
- Habillez-vous légèrement, de préférence avec des vêtements en coton, et portez un chapeau à l'extérieur.
- Évitez les sorties et, plus encore, les activités physiques aux heures les plus chaudes.
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins 2 ou 3 heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics).

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS

- Buvez souvent, sans attendre d'avoir soif, en petite quantité, au moins 1,5 litre par jour. L'alcool est à proscrire.
- Hydratez régulièrement votre peau avec des brumisateurs et prenez des douches fraîches.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, consommez des fruits riches en eau (melon, pastèque, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées).

FAITES-VOUS AIDER

- Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.
- Demandez de l'aide à un parent ou un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Inscrivez-vous sur le registre communal auprès du Centre d'Action Sociale - 26-28, av. Damiette 01 39 98 35 00

En cas d'urgence, appelez les pompiers au 18, le SAMU au 15 ou, depuis votre portable, le 112. Pour connaître les pharmacies et les médecins de garde, téléphonez au commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81.

Plan Canicule
Faites-vous connaître !

Comme chaque année, le Centre d'Action Sociale (CAS) met en place le plan canicule. Il permet de vous faire recenser sur un registre communal (loi n°2004-626 du 30 juin 2004 et décret n°2004-926 du 1er septembre 2004), de recevoir des appels téléphoniques et, éventuellement, des visites à domicile des services sociaux en cas de fortes chaleurs et si votre situation le nécessite.
Pour vous inscrire ou inscrire un proche en situation de vulnérabilité (avec son accord), appelez le **01 39 98 35 00** ou renvoyez ce coupon-réponse. Vous recevrez, dans les 8 jours, une confirmation de votre inscription.
Si vous êtes déjà inscrit, le CAS prendra prochainement contact avec vous pour actualiser les données vous concernant. ■

Plan Canicule 2009

Coupon-réponse à retourner au Centre d'Action Sociale
Hôtel de Ville - BP 60088 - 95111 SANNOIS

Nom : ..... Prénom :.....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Interphone / digicode :..... Bâtiment :..... Escalier :..... Étage : .....

Tél. : .....

Qualité de la personne sollicitant l'inscription : ❒ personne âgée ❒ personne handicapée

Cette personne bénéficie-t-elle d'un service d'aide à domicile ou de soins infirmiers réguliers ? ❒ oui ❒ non

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'urgence : .....

Si déclaration par un tiers : M. /Mme .....

Agissant en qualité de : ❒ parent ❒ voisin ❒ autre (préciser) .....

Date de la demande : Signature :

Vous disposez, conformément aux dispositions de la loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

L'été est là ! La Ville propose aux Sannoisiens des activités et des animations afin que chacun puisse profiter pleinement de la période estivale.

Ateliers au Centre de loisirs « Les Coccinelles »

Vacances d'été des activités pour tous

Comme chaque année, la Ville a mis en place de nombreuses activités afin de permettre aux Sanoisiens qui ne partent pas en vacances de passer un été agréable.

Animations

■ Centre de loisirs maternel « Les Coccinelles » (3-6 ans)

Animations sur les thèmes « *Il était une fois l'homme, des dinosaures à nos jours* » en juillet et « *Vacances autour de l'eau* » en août.

■ Centre de loisirs « Les Aubines » (6-13 ans)

Animations sur les thèmes « *Voyage dans le temps* » en juillet et « *Tous les chemins mènent aux Aubines : parcours en tout genre : enquêtes, rallyes, labyrinthe, orientation* » en août.

■ Espace Prat / La Passerelle (6-12 ans)

Activités et sorties proposées sur le thème des « 5 continents » : Du 6 au 17 juillet : l'Afrique ; du 20 au 31 juillet : l'Europe ; du 3 au 14 août : les Amériques ; du 17 au 21 août : l'Océanie ; du 24 août au 2 septembre : l'Asie.

■ Maison de quartier Pasteur (11-15 ans)

Activités sportives, culturelles et de détente : accrobranche, visite du Stade de France, piscine, pédalo, bowling, sortie à la mer, montée en montgolfière, Parc Astérix, visite de quartiers parisiens... Structure fermée en août (Accueil des jeunes au Petit Beaubourg).

■ Petit Beaubourg (13-17 ans)

Ouverture de la structure tous les jours de 14h à 18h. Sorties prévues deux fois par semaine (bowling, Parc Astérix, parc des Chanteraines, sortie à la mer...). Animations sportives au gymnase de 18h à 20h.

Renseignements et inscriptions : Service Jeunesse.

Service Jeunesse
1er étage de l'Hôtel de Ville - Ouvert les lundis, maris, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h - 01 39 98 20 70.
Ouvert les samedis 4 juillet et 29 août.

Les Estivales

des animations pour toute la famille

■ Sorties familiales

- **Parc Saint-Paul,** dimanche 12 juillet de 9h à 19h.
- **Journée à la mer à Fort-Mahon,** dimanche 26 juillet de 8h à 20h.

Gratuit pour moins de 4 ans, 5 € pour les 4 à 12 ans, 6 € pour les plus de 12 ans et les adultes.
Réservation : Service Jeunesse.

Atelier Arts plastiques pour les tout-petits

À la Médiathèque

■ **Cinéma de plein air**

Projection du film « *Bienvenue chez les Ch'tis* », vendredi 17 juillet à 22h, place du général Leclerc.

Gratuit. Placement libre.

■ **Animations sportives**

Street basket : animations au cœur des quartiers, pour les 11-17 ans, avec concours de tirs, de dribble :

- Quartier du Moulin : plateau multisports Alphonse Daudet, le mercredi 24 juin de 18h à 20h.
- Quartier Gambetta : plateau extérieur Gambetta, le mercredi 1er juillet de 18h à 20h.
- Quartier Pasteur : Gymnase Pasteur, le mercredi 8 juillet, de 18h à 20h.

Accès libre et gratuit

Opération « gymnase ouvert » : animations sportives et futsal, pour les 11-17 ans, sur autorisation parentale, au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier, du lundi 6 juillet au jeudi 13 août inclus, du lundi au vendredi de 18h à 20h.

■ **Stage « Comédie musicale »**

À la Maison de Quartier Pasteur du lundi 20 au vendredi 24 juillet, pour les 11 - 15 ans.

Tarif : 18 € – Inscription au Service Jeunesse – 1er étage de l'Hôtel de Ville

■ **Bibliothèque de rue**

« en avant les histoires… »

Du 7 au 31 juillet, l'équipe jeunesse de la Médiathèque se déplacera dans les quartiers, pour proposer une animation lecture en plein air :

- Mardi de 10h à 12h, square devant l'école Pasteur.
- Mercredi de 16h à 18h, square du Moulin.
- Jeudi de 16h à 18h, plaine de jeux des Loges.
- Vendredi de 16h à 18h, plaine de jeux de l'Église.

Accès libre et gratuit - Renseignements : Médiathèque au 01 39 81 80 17

La Médiathèque

sera ouverte tout l'été

Pour choisir vos lectures de l'été, rien de tel qu'un petit tour à la Médiathèque !

Elle restera ouverte en juillet et en août : mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Profitez-en !

La Médiathèque sera fermée le samedi 11 juillet.

Médiathèque - Square Jules Ferry
01 39 81 80 17 - mediatheque@sannois.org

Culture

■ **À la découverte du Moulin**

Dernier rendez-vous de la saison pour découvrir le Moulin ! Il sera ouvert dimanche 5 juillet, de 14h à 18h. Des visites guidées d'une demi-heure seront proposées aux promeneurs, par groupe de 8 à 12 personnes (dernière visite à 17h30).

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 6 septembre. Le Moulin sera également ouvert lors des Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre, et de la Fête des Vendanges, le 26 septembre.

En fonction des conditions météorologiques, les visites permettront de voir le Moulin en fonctionnement, ailes au vent !

Renseignements auprès du Musée Utrillo-Valadon : 01 39 98 21 13

Venez vous rafraîchir à la piscine !

Avec son solarium et son bassin de 25 m, la piscine Pierre Williot vous offre la possibilité de vous détendre, nager et profiter du solarium pour bronzer. Ouverte tout l'été, la piscine reste le lieu incontournable de cette période estivale.

Piscine Pierre Williot
77, boulevard Gambetta – 01 39 82 50 23
Horaire d'été à partir du vendredi 3 juillet : ouverture du mardi au samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Fermeture le lundi pour nettoyage.
Tarifs : *Adultes : 2,80 € – Réduit : 2,15 €*
Abonnements : *Adultes : 23,50 €*
Réduit : 17,50 € – Retraités : 17 €
La caisse ferme 1h avant l'horaire indiqué et l'évacuation du bassin se fait 1/2 heure avant la fermeture.

Équipements sportifs

Le stade Auguste Delaune sera en libre accès, pour les jeunes, du lundi au dimanche de 9h à 18h.

Il sera également possible d'accéder librement aux Plaines de jeux de l'Église, Gambetta et des Loges ainsi qu'aux plateaux multisports Daudet et des Carreaux.

■ **Musée Utrillo-Valadon**

Venez voir (ou revoir) les œuvres du peintre Maurice Utrillo et de sa mère, Suzanne Valadon.

Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h du mercredi au dimanche. Fermé le lundi et le mardi. Fermeture le 14 juillet et du 3 août au 1er septembre inclus

■ **Musée de la Boxe**

Découvrez des pièces uniques ayant appartenu à des champions du Noble Art !

Le Musée de la Boxe est ouvert en fonction des horaires du Palais des Sports Jean-Claude Bouttier, avec de nouveaux horaires du 3 juillet au 1er septembre inclus :

Du lundi au jeudi : 8h -12h / 13h30-17h
le vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h30
Fermeture le week-end

Synthèse du Conseil Municipal du 25 juin 2009

- Signature d'une convention entre la Ville et l'Olympique Sannois Saint-Gratien Basket Club pour l'occupation d'un logement à titre précaire et gratuit pour accueillir les joueuses de l'équipe féminine Nationale 3 pour la saison 2009/2010. En contrepartie, le club s'engage à utiliser, pour les entraînements et les compétitions, le Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.
- Approbation du modèle de convention de mise à disposition de locaux communaux scolaires et non scolaires, pour des associations.
- Signature d'une convention de prêt de matériel pédagogique à usage personnel (ordinateur portable) pour un enfant en situation de handicap à l'école Belle Étoile, dans le cadre du plan Handiscol.
- Fixation des tarifs des activités de la Maison des Loisirs et des Arts pour la saison 2009/2010.
- Fixation des tarifs d'accès et des prestations proposées par le Service des Sports ainsi que les coûts de location des équipements sportifs municipaux par les lycées, collèges et clubs sportifs.
- Fixation des tarifs d'inscription à la course pédestre « Les Foulées de Cyrano » qui aura lieu le dimanche 11 octobre 2009.
- Fixation des pourcentage de réduction à appliquer au tarif des prestations restauration scolaire, accueil de loisirs et accueil périscolaire maternel du soir pour les familles ayant un enfant atteint de troubles de la santé et faisant l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
- Désignation des membres du comité de suivi de la délégation de service public pour l'Espace Michel Berger.
- Fixation d'une fourchette tarifaire pour les séjours de vacances, les mini-séjours et des activités organisées par le Service Jeunesse ainsi que des tarifs pour l'accueil au sein de structures de quartiers.
- Signature d'une convention de financement des travaux de clôture de la résidence des Tuileries, dans le cadre de sa résidentialisation, pour un montant de 32 201,78 €.
- Signature d'une convention avec la SCI de la gare pour la concession de trois places de stationnement dans le Parking d'Intérêt Régional (PIR) situé rue de la Gare.
- Renouvellement de la délégation de service public pour le marché d'approvisionnement de détail Cyrano : habilitation à signer le contrat.

Tribune libre

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

Du collège unique aux collèges uniques

Il y a une quarantaine d'années, rompant radicalement avec le principe de l'école du mérite, l'Éducation Nationale, dans un souci de démocratisation du système éducatif, a supprimé, de fait, l'examen d'entrée en sixième et permis à tous les élèves l'accès aux études secondaires.

Dans la foulée, les remises de prix et les classements ont été passés à la moulinette de l'égalitarisme. Cette nouvelle donne a conduit immanquablement à des pertes de repères. Le goût de l'effort personnel, l'amour du travail bien fait, l'envie de se dépasser ; des valeurs qui n'ont pas disparu mais qui ont perdu leur lustre d'antan.

Paradoxalement, à vouloir (à tout prix) rayer du paysage éducatif, l'expression « d'élitisme républicain », des pratiques étranges ont vu le jour.

On s'ingénie pour obtenir une dérogation qui permette à son enfant d'intégrer la « bonne école » ou le « bon collège ».

On se donne des brevets de laïcité dans les manifestations et jusque dans les urnes, mais, pour ses propres enfants, on choisit l'école privée.

Bref, beaucoup vont chercher ailleurs l'élitisme républicain que l'école de la Nation ne leur offre plus. Si bien qu'aujourd'hui, chaque collège est devenu unique en son genre.

Pour certains, les portiques, la vidéosurveillance et la violence banalisée ; pour d'autres, un public choisi, trié et sélectionné.

Et pourtant, il n'y a pas de fatalité à ce que ce système perdure.

Il convient d'établir un examen d'aptitude au collège afin de provoquer une saine émulation et aussi développer des programmes différents permettant à tous les élèves de progresser selon leurs possibilités.

Il faudra, alors, mettre en place des passerelles pour éviter un système sclérosé ; faire jouer la discrimination positive, non pas sous la forme de quotas, mais en dégageant des moyens supplémentaires là où cela sera nécessaire.

Enfin, il sera impératif de mesurer sans complaisance les progrès et les acquis des élèves afin d'éviter que le budget de l'Éducation Nationale ou plutôt de « l'instruction publique » ne se transforme en « tonneau des Danaïdes ».

Bernard JAMET
7e Maire-adjoint
Jeunesse et Education

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Les pratiques de la majorité de la Mairie ne changent pas malgré le « lifting » des municipales. Et tels des rhumatismes, les politiques de fuite en avant inondent la maison commune et entravent son avenir.

L'entêtement suit l'entêtement ! Dans le quartier Pasteur, malgré les résultats négatifs de l'enquête publique, le maire annonce vouloir persister dans son projet d'occupation des sols par des bureaux, sans études préalables, contre l'avis des habitants...

L'endettement suit l'endettement ! Avant les municipales, le journal *Challenge* classait Sannois dans les villes les moins bien gérées. Après avoir dénoncé ce journal comme « un journal partisan et de gauche », le maire a fait présenter au nom de sa majorité un budget annonçant un remboursement anticipé de la dette d'1 million d'euros. Plus loin, au milieu de ce budget, on relève 13 millions d'euros d'emprunt supplémentaire. Une simple soustraction suffit pour comprendre que l'endettement s'alourdit de 12 millions d'euros. Soit un peu plus d'1/5 du budget de la ville (56 millions d'euros). Avec la dette déjà en cours, cela porte l'endettement à 80 % du budget de la commune soit environ 1 600 € / hab.

Cette cavalerie financière de la majorité municipale est la traduction locale des œillères libérales de l'UMP, œillères calquées sur l'aveuglement financier des leaders économiques mondiaux. Comme ils ont précipité notre pays dans la crise alors qu'il était déjà en récession, Sannois cultivant son rhumatisme immobilier et sa dette se fige peu à peu dans ses immobilismes.

Vous pourrez consulter sur www.christophedulouard.com une version plus détaillée de cet article et prochainement les subventions versées par le conseil général aux associations et à la commune.

Christophe DULOUARD
Conseiller général du canton de Sannois.
Conseiller municipal groupe socialiste,
du parti de gauche et des apparentés.

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

Le Revenu de Solidarité Active ou comment légaliser le statut de travailleur pauvre...

Alors que le RMI n'était pas de nature à résoudre la question de l'insertion sociale et professionnelle, laissant dans la précarité et le chômage de longue durée nombre d'allocataires, l'apparition progressive de travailleurs pauvres sert de prétexte à l'instauration du Revenu de Solidarité Active (RSA). Généralisé dès le mois de juin dans tous les départements, il nous est présenté comme la solution miracle pour répondre au fléau du chômage.

En réalité, sous l'apparence d'un complément de ressources pour quelques-uns, ce nouveau dispositif concocté par N. Sarkozy, à la demande du MEDEF, a un tout autre objectif : conformément à la stratégie de Lisbonne, pour accroître la rentabilité du capital, il accélère la déréglementation du travail, la précarité et la corvéabilité des travailleurs.

Ainsi, le patronat pourra utiliser ce nouvel outil comme un moyen de pression pour baisser les salaires, sonner alors le glas des dernières heures du SMIC, mettre en concurrence les salariés en multipliant les emplois précaires faiblement rémunérés et favorisant le travail partiel. C'est un pas supplémentaire dans la casse du code du Travail.

Qu'en est-il réellement du dispositif RSA ?

D'un côté il y aura les personnes dites « employables », qui seront amenées à vendre à bas prix leur force de travail et orientées vers le « Pôle Emploi », dans une période où les débouchés sont inexistants, surtout pour les personnes dites « inemployables » qui devront se retourner vers les services sociaux des Conseils Généraux chargés de les accompagner vers des actions d'insertion sociale.

Les élus communistes et républicains dénoncent avec force cette séparation, qui fonde le RSA entre, d'une part, l'insertion professionnelle et, d'autre part, l'insertion sociale, l'insertion relevant par nature d'une approche globale. D'autant que le « Pôle Emploi » ne pourra pas présenter d'offres d'emploi suffisantes compte tenu de la situation économique actuellement catastrophique.

Par ailleurs, les budgets des collectivités territoriales, déjà étranglés par les précédents transferts de charge non compensés, pourront-ils faire face ? Que deviendront les associations qui avaient pour mission d'assurer des actions de formation et d'insertion professionnelle, en direction des allocataires du RMI ?

Le RSA n'apportera aucune solution concrète pour éradiquer la pauvreté, sa véritable finalité consiste à faire des salariés de notre pays une main-d'œuvre bon marché.

Josiane JEANTILS
Conseillère municipale – Groupe Communiste

Pergolas et plantes
grimpantes devant l'Hôtel de Ville

Comme chaque année, la place de l'Hôtel de Ville s'est parée d'une décoration installée la semaine du 11 au 15 mai.
Il s'agit de 4 grandes jardinières rouge bordeaux, de 40 cm de haut. Les grandes jardinières à l'extérieur mesurent 26 m de long et celles du centre font 15 m. Ces dernières sont reliées par 5 pergolas avec des plantes grimpantes afin d'illustrer le thème 2009 du fleurissement. Aux extrémités des jardinières, 2 pots de 90 cm de haut, de la même teinte que les jardinières, ont été installés. Ils sont surmontés de 2 colonnes en métal pour servir de supports à des plantes grimpantes. Environ 3 000 plantes ont été plantées. Parmi la composition, on trouve des lobelias speciosa bleus, des sauges patens bleus, des sauges rutilens « Ananas » rouges, des gazanias, des rudbeckias, du mélampodium, des pétunias « Million Bell » orange, des stipas, des pétunias bleus, des dahlias « passionata » et des roses d'Inde.
Pour illustrer le thème, les plantes grimpantes installées sont les suivantes : une glycine, des ipomées, des cucumis (petits fruits), une clématite « early sensation » blanche, un chèvrefeuille Lonicera x brownii « Dropmore Scarlet ».
En octobre, ces plantations laisseront la place aux chrysanthèmes. Le décor sera démonté à la fanaison complète des chrysanthèmes vers la fin octobre.
Encore pleins de beaux mois pour admirer et profiter de ce décor réalisé par l'équipe du Service Paysages et Cadre de Vie et les Services Techniques de la Ville. ■

Tous les dimanches, jusqu'au 27 septembre

À la découverte du Vexin
avec le Balladobus

Tous les dimanches, jusqu'au 27 septembre, le Balladobus sillonne la campagne du Vexin français à la découverte des principaux sites touristiques.
Au départ des gares de Cergy-Préfecture et de Pontoise, le Balladobus est une alternative intéressante pour ceux qui ne disposent pas de voiture ou qui ne souhaitent pas utiliser leur véhicule.
Un guide accompagnateur aide les visiteurs à organiser leur journée dans les sites desservis : Axe Majeur à Cergy-Pontoise, Maison du Parc à Théméricourt, Musée archéologique du Val d'Oise à Guiry-en-Vexin, parc de loisirs Adventure Land à Magny-en-Vexin, Domaine de Villarceaux, château de la Roche-Guyon.
Le Balladobus permet aussi de rejoindre certains points de départ de randonnées pédestres.
Les usagers du Balladobus peuvent bénéficier de tarifs réduits pour l'entrée de certains sites.

Renseignements : www.pnr-vexin-français.fr
rubrique Découvrir, se détendre
E-mail : cap-tourisme@pnr-vexin-français.fr
Tél : n° azur 0 810 16 40 45 (prix d'un appel local)
Tarifs à la journée : adulte : 4 € / enfant : 2 €
Pass famille (2 adultes, 2 enfants) : 10 €

Parcours vert
Le petit chemin...

Osez le sac à dos et les chaussures de rando pour vous lancer sur les sentiers du « Parcours vert » à la découverte des coins pittoresques de Sannois ! 5 km de randonnée pédestre vous attendent, de la Place de la Mairie jusqu'en haut de la Butte du Parisis. N'oubliez pas le pique-nique pour la pause au pied du Moulin restauré !
À noter que de jeunes Sannoisiens participant au chantier troc, en août, auront pour mission le nettoyage du circuit du parcours vert et la réalisation d'une signalétique en centre-ville.
Le plan du Parcours vert est disponible à l'accueil de la Mairie.

Traitement
des arbres d'alignement

Bien que déterminée dans ses actions de réduction de produits chimiques concernant le désherbage et les soins de végétaux, la commune de Sannois va prochainement faire effectuer, par une entreprise spécialisée, des traitements contre les pucerons et les acariens.
En effet, les attaques de pucerons provoquent des dégâts liés à l'effet irritant des piqûres, affaiblissant les plantes, et peuvent leur donner différentes maladies, les rendant plus sensibles en cas de chaleur. Vous en supportez les dégâts indirects : l'excrétion du miellat et l'apparition de fumagine provoquent un enduit noir et collant sur les véhicules stationnés, sur les trottoirs et les clôtures.
Par ailleurs, les tilleuls sont, chaque année, victimes d'attaques d'acariens (araignée rouge). Les piqûres donnent rapidement aux feuilles un aspect grisâtre, suivi de dessèchement et de chute précoce. C'est pour cette raison qu'on peut observer, en juillet et en août, des chutes de feuilles semblables à celles que l'on connaît vers le mois de novembre.
Les interventions sur les arbres sont déclenchées après comptage, en fonction de l'importance des attaques. Elles sont également liées aux conditions de la météo. Il est donc impossible de déterminer à l'avance la date des traitements. Un arrêté municipal concernant ces travaux sera pris et affiché 48h à l'avance aux endroits concernés.
Pour tout renseignement : Service Paysages et Cadre de vie : 01 39 98 20 60.

Le vin de Sannois primé

La troisième cuvée des Coteaux du Moulin de Sannois est loin de laisser indifférente !
L'association Boissy 2000* a, en effet, accordé trois prix aux cuvées du vin de Sannois dans son palmarès des vins blancs franciliens 2009 décerné samedi 16 mai.
Le vin de Sannois a été largement récompensé pour ses qualités gustatives en obtenant :
– l'Orchidée d'or, 1er prix pour la cuvée Pinot gris 2008
– 4e prix pour la cuvée Cyrano de Bergerac 2008.
Il a également été honoré du prix de la meilleure étiquette !

** L'association Boissy 2000 organise chaque année la Soirée des vignerons Sud-Franciliens qui met en compétition les meilleurs crus de la région. Cinq œnologues sont chargés de les départager.*

Ça s'est passé...

Toute l'année, la Ville de Sannois organise diverses manifestations et accueille de multiples spectacles afin de vous permettre de passer de bons moments tout près de chez vous. Petite revue de ces activités partagées...

Dimanche 1er février

Concert spectacle « Comédies musicales-opérettes »

250 choristes étaient réunis au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier pour fêter les 40 ans de l'association « A chœur joie » Paris Nord-Val d'Oise.

Mardi 24 février

Grand Carnaval

Les enfants des centres de loisirs se sont réunis pour un grand défilé dans les rues de la ville afin de fêter le carnaval. Si certains n'étaient pas costumés, la bonne humeur était au rendez-vous pour ce moment de fête !

Samedi 28 février

Starmania

Événement au Centre Cyrano. Fabienne Thibault et Jean-Pierre Debarbat ont choisi la salle sannoisienne pour la représentation de leur spectacle produit en l'honneur des 30 ans de Starmania et mettant en scène 17 artistes amateurs plus talentueux les uns que les autres.

« Le petit ramoneur » au Centre Cyrano

Du 3 au 9 avril

Festival musical « Les P'tites oreilles »

2 373 spectateurs sont venus assister aux divers spectacles de ce tout nouveau festival musical destiné aux enfants.

Vendredi 8 mai

Brocante du quartier Pasteur

Près de 30 ans d'existence et toujours autant de succès ! Il y avait foule quartier Pasteur en ce jour du 8 mai pour la traditionnelle brocante sannoisienne.

Nouveauté de l'année 2009 : le Conseil Municipal des Jeunes tenait un stand de jeux pour les enfants de 2 à 14 ans (en photo) dont les bénéfices ont été reversés à la Caisse des écoles.

Dimanche 5 avril

Réouverture du Moulin

Dimanche 14 juin

Journée des Moulins

Depuis le 5 avril, le Moulin de Sannois ouvre de nouveau ses portes aux visiteurs. Vous êtes plusieurs centaines à être venus le découvrir ou le redécouvrir.

Du 11 au 15 mai

Fête du Pain

Pendant tout une semaine, la Ville de Sannois, la Fédération des artisans boulangers du Val d'Oise et Carrefour ont proposé aux écoliers sannoisiens de découvrir le pain sous toutes ses formes : visites de boulangeries artisanales et industrielles, démonstrations et ateliers de fabrication de pains et bien sûr dégustations... Le pain n'a plus de secret pour eux !

Les enfants à la Boulangerie « La Pelle et la Toque » et lors de l'atelier confection de pain Place du Général Leclerc

Samedi 16 mai

Inauguration de l'exposition Boxe au Casino de Deauville

L'exposition sur le thème de la boxe du Casino de Deauville, réalisée avec près de 130 objets issus du Musée de la Boxe de Sannois, était officiellement ouverte en présence du boxeur valdoisien Julien Lorcy (Champion d'Europe en 1996, 1997 et 2000 et Champion du monde en 1999 et 2001).

Dimanche 17 mai

Arrivée du 2e Rallye culturel et touristique

Que de belles cylindrées ! Ce week-end-là, des véhicules de collection vous ont révélé leurs secrets en vous ouvrant grand leur capot ! Pour le plus grand plaisir des yeux... De quoi rêver !

Samedi 16 mai

Culture en Fête et Le Marché au Fleurs

Ces deux rendez-vous ont cohabité place du Général Leclerc pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Vous êtes venus nombreux assister aux différents spectacles, découvrir les établissements culturels de la ville et participer à leurs activités ou encore acheter des fleurs pour vos jardins et balcons.

Samedi 6 et Dimanche 7 juin

Visite de la vigne communale

Dans le cadre des « Rendez-vous au jardin » la Ville à ouvert au public la vigne communale située près du moulin. Des visites gratuites étaient proposées afin d'expliquer les méthodes de culture et la fabrication du vin.

Du 9 au 11 juin

Tournage du film « Les invités de mon père »

Durant trois jours, les footballeurs ont laissé la place aux comédiens sur la pelouse du stade Auguste Delaune. Le stade a servi de décor au film « Les invités de mon père », réalisé par Anne Le Ny avec, dans les rôles principaux, Karin Viard et Fabrice Luchini (sortie prévue début 2010). Quelques jeunes de l'Entente Sannois Saint-Gratien ont même eu l'occasion de figurer dans le film.
Rendez-vous dans les salles en 2010 !

Les rendez-vous de la rentrée

Le mois de septembre sera encore riche en rendez-vous.
Notez dès à présent les dates à ne pas manquer.

Samedi 5 septembre : 10h à 19h
Forum des associations et des loisirs au Centre Cyrano.

Mercredi 9 septembre
Reprise du cinéma au Centre Cyrano

Lundi 14 septembre
Reprise des cours à l'École de Musique et des activités à la Maison des Loisirs et des Arts

Du mardi 15 au dimanche 20 septembre
Exposition de peinture par l'association « Italia mia » au Centre Cyrano salle Roxane

Du mardi 15 septembre au jeudi 1er octobre
Exposition de Louise Watson, maître verrier, à la MLA.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Journées du Patrimoine

Dimanche 20 septembre 10h à 18h
Fête à l'Ancienne

Samedi 26 septembre 11h à 18h
Fête des Vendanges

Dimanche 27 septembre
Brocante boulevard Gambetta

Mardi 29 septembre
Reprise des thés dansants au Centre Cyrano

Jusqu'au 15 septembre

« Utrillo - Valadon »

exposition à la Pinacothèque

Profitez de l'été pour vous rendre à la Pinacothèque de Paris et découvrir l'exposition sur Maurice Utrillo et Suzanne Valadon ! Vous y retrouverez 17 œuvres de l'artiste et de sa mère, prêtées par le Musée Utrillo-Valadon de Sannois.
L'exposition se tient jusqu'au 15 septembre 2009 et réunit plus de 150 œuvres.
À cette occasion, les deux Musées proposent des tarifs préférentiels.
Ainsi, tout visiteur du Musée Utrillo-Valadon bénéficiera du tarif réduit à la Pinacothèque, sur présentation de son billet, et vice versa. ■

Pinacothèque
28, place de la Madeleine - 75008 Paris
01 42 68 02 01.
Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h
Tarif adulte : 9 €
Tarif réduit : 7 €

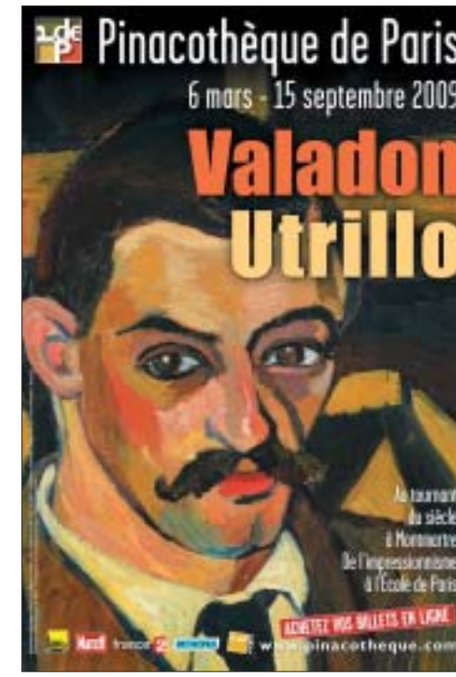

MLA : une rentrée

sous le signe de la nouveauté !

Tout au long de la saison prochaine, la MLA proposera de nouvelles activités ouvertes à tous : adultes, adolescents, et enfants.
Aux activités déjà proposées (théâtre, danse classique et contemporaine, arts et artisanat, langues) viendront s'ajouter des découvertes de tous styles. À titre d'exemples, vous pourrez participer aux ateliers suivants :

- Marionnettes et Théâtre d'objets
- Capoeira / Street dance
- Danse orientale
- Danse indienne
- Calligraphie...

Ces cours vous seront proposés en initiation, sous forme de stage ou bien encore de manière plus régulière. N'hésitez pas à franchir la porte de la MLA pour tout renseignement. Il existe sûrement une activité qui vous ressemble... ■

Les inscriptions
pour la rentrée 2009 / 2010 auront lieu du lundi au vendredi, 9h à 12h et de 14h à 18h, jusqu'au vendredi 10 juillet et à partir du 24 août.
MLA
24, rue Victor Basch
01 34 11 30 78
mla.sannois@wanadoo.fr

École Multisports

à la découverte des sports

Faire découvrir le maximum de sports aux enfants pour qu'ils puissent, ensuite, faire leur choix, tel est l'objectif de l'École Multisports. Ainsi, tous les mercredis, l'École Multisports propose des activités sportives terrestres et aquatiques.

Pour **les sports terrestres**, trois possibilités sont offertes :

- **L'ini-sport,** pour les enfants de 6 et 7 ans, avec 15 activités à découvrir par cycle de 2 séances par activité.
- **L'hability-sport,** pour les enfants de 8 et 9 ans, avec 6 activités par cycle de 5 séances par activité et une sortie en milieu naturel.
- **Le perfect-sport,** pour les enfants de 10 et 11 ans, avec 3 activités par cycle de 10 séances par activité et une sortie en milieu naturel.

L'aqua-sport est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans avec 3 activités à découvrir par cycle de 10 séances par activité.

L'École Multisports développera encore le partenariat avec les associations sportives de la ville comme cela s'est fait cette année avec l'association de tennis de table. ■

Les inscriptions à l'École Multisports se feront à partir du samedi 5 septembre, de 10h à 19h, lors du Forum des Associations et jusque fin septembre auprès du service des sports aux horaires d'ouverture, sous réserve des places disponibles.

Pour tout renseignement :
Service des Sports : 01 39 98 20 85
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le Futsal

Rien à voir avec le foot en salle !

Créé en mai 2008, par Karim Bennaceur, le Futsal Elite Club de Sannois réunit 40 adhérents qui s'entraînent aux gymnases Voltaire et Pasteur.

D'origine brésilienne, le terme « futsal » vient de la contraction des mots « futebol » et « sala », qui peuvent se traduire par « football de salon » ou « football en salle ». Mais des différences importantes, dans la façon de jouer, font de ce sport une activité à part entière, avec ses propres règles redéfinies par la FIFA (Fédération Internationale de Football Association) et l'AMF (Association Mondiale de Futsal), au niveau international. Le futsal n'est donc pas du football en salle joué dans un gymnase ! Pour sa première année, le club a réussi à s'imposer parmi les meilleurs. Déjà 1er de sa poule en championnats régionaux, il a participé aux sélections du Championnat de France ce 31 mai et a fini 3e. Cette saison, il a également été 4e d'un tournoi réunissant les meilleures équipes françaises. Le club est aussi quart de finaliste de la coupe d'Île-de-France.

Deux joueurs, Gary Gysket et Karim Bennaceur, sont également en sélection d'Île-de-France.

Le club possède aussi une section jeunes avec beaucoup de qualité et d'envie de réussir. Ces jeunes représenteront le club en championnat l'année prochaine.

Le club est ouvert à tous, petits (âgés de 9 ans minimum) et grands ; il n'y a aucune sélection, seule la bonne humeur et la motivation sont requises.

Le futsal : un sport à découvrir ! ■

Renseignements : Karim Bennaceur 06 80 50 79 94 ou 01 30 25 28 27.
Pour information : le club recherche des entraîneurs et du personnel d'encadrement.

Cyclisme

Courses du quartier Pasteur : tous les résultats

Il y avait foule en ce dimanche 10 mai à l'occasion des traditionnelles courses cyclistes du quartier Pasteur, organisées par le PAC 95.

Ce ne sont pas moins de 235 concurrents qui se sont lancés à l'assaut des 3 épreuves qui leur étaient proposées.

Le Prix du Garage Busson - Souvenir Jeannine et Fernand Coutif ouvert aux minimes fut dominé par les coureurs du CSM Clamart qui remportèrent la victoire individuelle grâce à Thomas Brebant et le prix d'équipe. À noter l'excellente place de 4e du local Jérémy Lecroq.

Ce sont ensuite les cadets qui s'élancèrent pour le **Prix du Quartier Pasteur, épreuve organisée grâce à la générosité des commerçants et artisans du quartier et par le Comité des Fêtes.** La course se termina par un sprint massif remporté par Benjamin Ribeiro (Saint Pathus) tandis que le PAC 95 s'adjugeait le prix d'équipe grâce à Frédéric Ramon (3e), Xavier Puppi (11e) et Guillaume Thévenot (13e).

Enfin, « les grands » s'alignaient à leur tour pour le **Prix du Conseil Municipal de Sannois** avec de grosses ambitions pour les membres du club organisateur. Hélas, la course dut être neutralisée suite à la chute relativement grave d'un représentant du club de Conflans-Ste-Honorine. Après un nouveau départ et malgré de nombreuses attaques, c'est encore au sprint que Stéphane Lavorel, un ancien du PAC qui porte maintenant les couleurs de Noisy-le-Grand, l'emportait assez facilement devant le junior du PAC Damien Durand, tandis que l'expérimenté Carlos Jéronimo, classé 4e, permettait aux locaux de remporter finalement de justesse le Prix d'équipe devant La Courneuve et Puteaux.

Participez à la

Journée circulations douces

Inscriptions avant le 31 août 2009

Samedi 12 septembre, la Ville de Sannois vous invite à une journée organisée autour du thème des circulations douces. Deux circuits vous seront proposés : sur l'un vous pourrez circuler à vélo ou en rollers et, sur l'autre, à pied ! Des animations (initiation au roller skate, stands d'activités, restauration) seront proposées sur le Boulevard Kennedy qui sera, pour l'occasion, fermé à la circulation de 10h à 20h. Vous serez conviés à vous rassembler pour le départ des parcours dès 14h devant l'Hôtel de Ville.

Si vous souhaitez participer à l'opération, inscrivez-vous auprès du Service des Sports, avant le 31 août.

Service des Sports
1er étage de l'Hôtel de Ville
01 39 98 20 85

Il "été" une fois à Sannois

2009

sorties familiales

parc d'attractions le dimanche 12 juillet
à la mer le dimanche 26 juillet

cinéma en plein air :

"Bienvenue chez les Ch'tis"
devant le Centre Cyrano, vendredi 17 juillet à 22h

et de nombreuses animations
dans les quartiers...

Programme disponible en mairie
et sur www.ville-sannois.fr

Renseignements : 01 39 98 20 70

SANNOIS
www.ville-sannois.fr